



Revue archéologique de l'Est

Tome 55 | 2006
n°177

Observations préliminaires à l'étude des remplissages des tombes du Néolithique moyen I de Gurgy « Les Noisats » (Yonne)

Stéphane Rottier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rae/776>
ISSN : 1760-7264

Éditeur

Société archéologique de l'Est

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2007
Pagination : 279-285
ISBN : 2-915544-07-7
ISSN : 1266-7706

Référence électronique

Stéphane Rottier, « Observations préliminaires à l'étude des remplissages des tombes du Néolithique moyen I de Gurgy « Les Noisats » (Yonne) », *Revue archéologique de l'Est* [En ligne], Tome 55 | 2006, mis en ligne le 07 septembre 2008, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rae/776>

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES À L'ÉTUDE DES REMPLISSAGES DES TOMBES DU NÉOLITHIQUE MOYEN I DE GURGY « LES NOISATS » (YONNE)

Stéphane ROTTIER *

Mots-clés *Sépulture, taphonomie, remplissage, terrasse alluviale.*

Keywords *Burial, taphonomy, fill, alluvial terrace.*

Schlüsselwörter *Grabstätte, Taphonomie, Auffüllung, sedimentäre Flussterrasse.*

Résumé *Cet article présente les enseignements de l'expérimentation du creusement et du comblement d'une fosse en contexte de gravière. Cette expérimentation est réalisée en prévision d'une analyse intégrée des questions de dynamique des comblements des sépultures du Néolithique moyen I de Gurgy « Les Noisats » (Yonne).*

Abstract *This paper presents results of the experimental digging and filling of a pit in a gravel context. The experiment is the first step of an integrated analysis of sedimentary dynamics in Neolithic burials from Gurgy « Les Noisats » (Yonne, France).*

Zusammenfassung *In diesem Artikel werden die Ergebnisse des experimentalen Aushubs und der Auffüllung einer Grube in einer Kiesgrube dargestellt. Dieser Versuch geht einer umfassenden Analyse voraus, bei der herausgefunden werden soll, wie sich die Grabstätten des Mittelneolithikums (Néolithique moyen I) von Gurgy „Les Noisats“ (Departement Yonne) verhalten.*

Introduction

En 2004, la découverte de l'importante nécropole du début du Néolithique moyen à Gurgy, dans l'Yonne, a livré plus d'une centaine de structures (ROTTIER *et alii*, 2005). En l'état actuel, après deux campagnes de terrain, 83 structures ont été fouillées, révélant un minimum de 80 sépultures avérées. Outre le caractère exceptionnel de la quantité de tombes découvertes, c'est leur densité qui est particulièrement remarquable. L'implantation des tombes les unes à côté des autres et les recoupements observés, pour ce qui a déjà été

fouillé (fig. 1), laissent supposer que l'espace utilisé est géré de façon raisonnée. Le présent article n'a pas pour objet de faire l'étude de cette implantation, mais plutôt d'émettre quelques remarques quant à l'approche préliminaire des sites funéraires, notamment en zone de terrasse alluviale.

Hypothèse de départ

Sur le site des Noisats à Gurgy (Yonne), près de 120 sépultures sont repérées sur un espace de moins de 500 mètres carrés (fig. 1). Les premières observa-

* Chercheur associé UMR 5594 « Archéologie, Cultures, Société », 6 boulevard Gabriel, 21000 Dijon, France. stephanerottier@free.fr

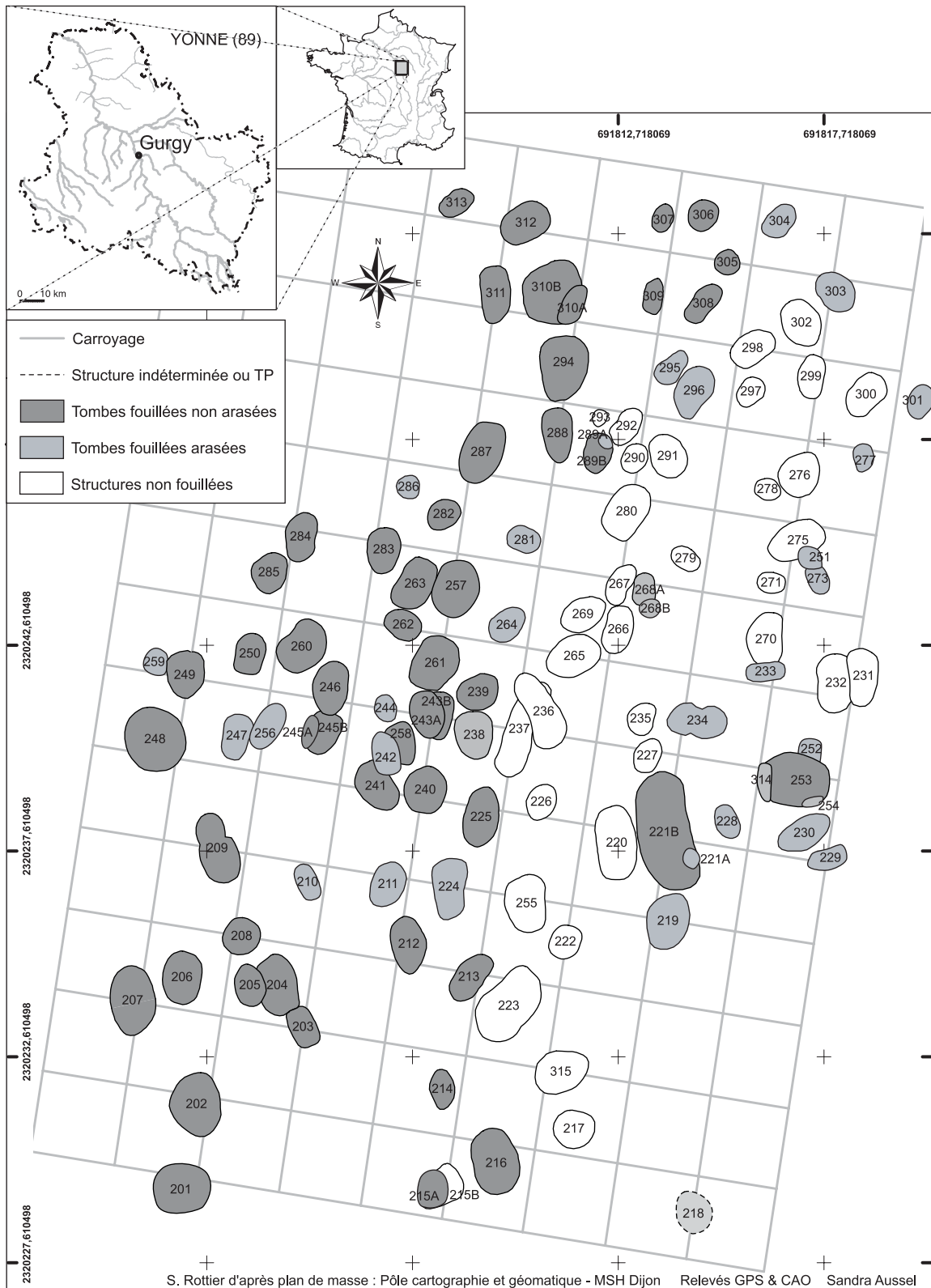


Fig. 1. Gurgy « Les Noisats » (Yonne). Plan du cimetière de la seconde moitié du cinquième millénaire avant J.-C. Le nombre et la densité de sépultures sont remarquables pour un site funéraire du Néolithique moyen 1 dans le Bassin parisien.

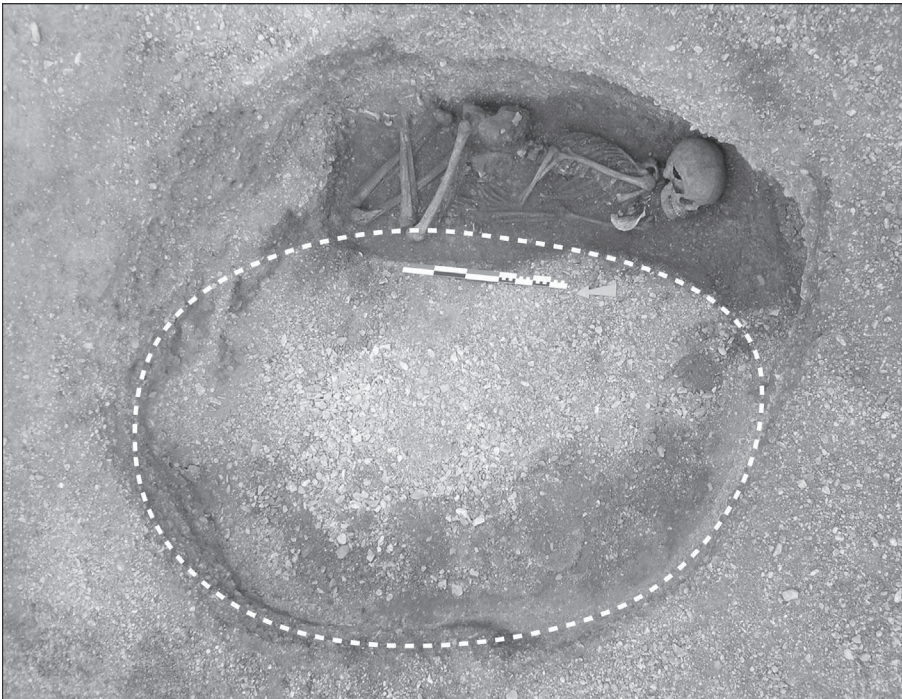


Fig. 2. Gurgy « Les Noisats » (Yonne), sépulture GLN2004st248. Sépulture en « alcôve » ; le contour de la fosse en surface est restitué par les pointillés. Le défunt est alors entièrement logé dans le creusement en sape (d'après cliché S. Rottier).

tions sur ce gisement néolithique nous ont conduit à émettre l'hypothèse d'une zone présentant un relief plus ou moins important, résultant de l'accumulation des creusements des fosses sépulcrales sur une surface relativement réduite. Au premier abord, il paraissait évident que le volume de sédiment extrait lors du creusement de ces structures devait former de petits monticules recouvrant la sépulture mise en place. De même, il était très naturellement envisagé que le volume de ce monticule devait être au moins égal à celui du défunt mis en place avant le comblement, en supposant qu'il n'y ait pas de structure implantée dans la fosse. En cas de présence d'une structure interne, le volume du monticule devrait alors être augmenté.

L'analyse taphonomique de plusieurs sépultures, actuellement en cours, semble attester la présence d'une structure plus ou moins complexe, notamment pour les sépultures dont le volume de la fosse dépasse largement un mètre cube. Parmi les creusements les plus importants, on peut citer une dizaine de sépultures dans lesquelles le défunt est placé dans une sorte « d'alcôve », surcreusée en bas et latéralement à une colonne d'accès qui peut atteindre un mètre sous le niveau du décapage (fig. 2). Ce type de sépulture n'a été décrit que relativement récemment dans le Bassin parisien (ALLARD *et alii*, 1997). Pour ces sépultures, il semblerait que le volume de l'alcôve, ou au moins celui du corps du défunt vraisemblablement enveloppé dans un contenant souple à semi-rigide, ne soit pas rempli

de sédiment après sa mise en place. Dans le cas de la sépulture GLN2005st207, contenant deux individus, des traces d'une structure rigide, probablement en bois, sont apparues lors de la fouille (fig. 3). Le volume ainsi « protégé » correspond au moins à un cinquième du volume du creusement. Après la mise en place de la structure, il était donc raisonnable d'envisager la présence d'un léger monticule à l'emplacement de cette tombe, en supposant que le sédiment extrait servait entièrement à la recouvrir (fig. 4).

Par ailleurs, la complexité des remplissages de plusieurs tombes, notamment l'alternance de couche de sable/gravier et de couche contenant de la terre, pose de nombreuses questions quant aux modalités de comblement. Devant l'absence d'étude spécifique à la dynamique sédimentaire de comblement des sépultures dans la littérature archéologique, des études sédimentologiques et micromorphologiques sont actuellement en cours dans le but de mieux comprendre les remplissages de ces tombes.

Observations expérimentales

Également dans un souci d'approche intégrée de la sépulture, nous avons procédé au creusement d'une fosse présentant les caractéristiques des tombes en alcôve. Une fosse de plan ovale (1,2 m x 0,8 m) a été creusée sur environ un mètre de profondeur, puis une alcôve a été aménagée en contrebas d'un côté. Ce

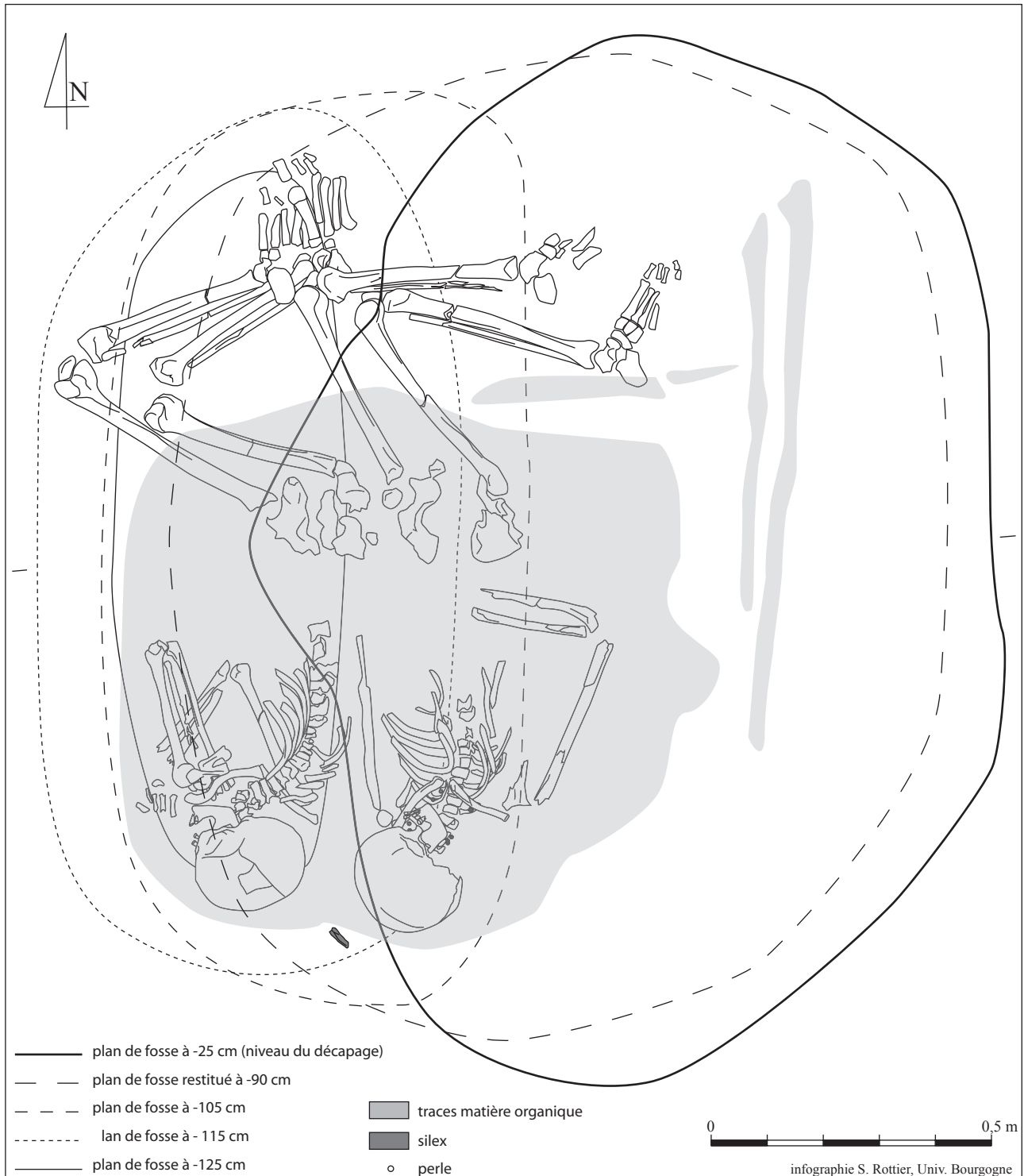


Fig. 3. Gurgy « Les Noisats » (Yonne), sépulture GLN2004st207. Sépulture en « alcôve » contenant deux individus et dans laquelle des traces d'une structure en matière organique ont été observées (DAO S. Rottier).

surcreusement en sape représente un volume proche d'un cinquième du volume total. Ceci a dans un premier temps permis de vérifier que l'espace dégagé par ce creusement en sape est exclusivement réservé au défunt. La fosse d'accès ne permet à l'officiant d'entrer

dans ce renforcement qu'un bras à la fois lors du creusement. Au moment de l'interprétation de ces structures à alcôve il faudra donc tenir compte du fait que cet espace est exclusivement réservé au défunt. Celui-ci peut alors être considéré comme sépulcral, alors que

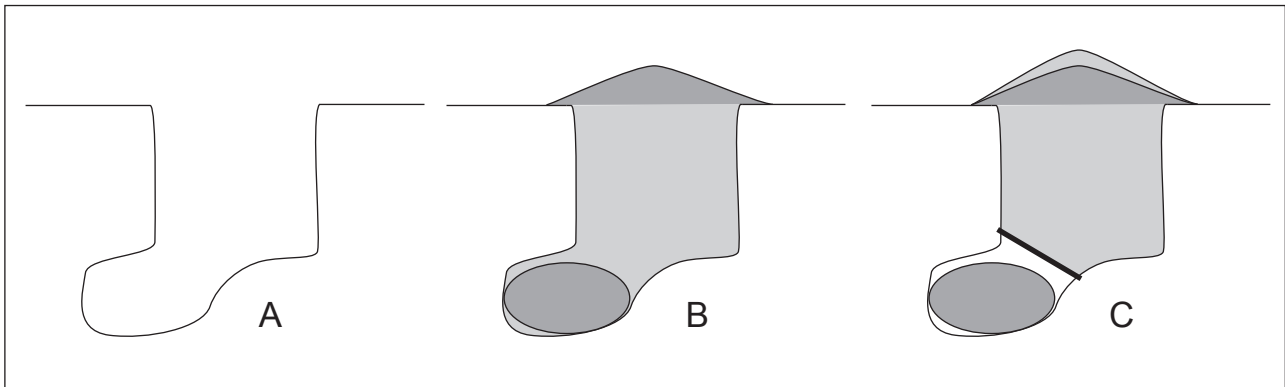


Fig. 4. Présentation de coupes schématiques des hypothèses concernant l'aspect en surface des sépultures « en alcôve » ; **A.** contours du creusement ; **B.** le volume occupé par le défunt et une possible enveloppe souple est supposé être en surplus lors du comblement de la sépulture ; **C.** dans le cas d'une structure même légère (ici fermeture de l'alcôve par des planches), les volumes laissés libres induits par cette structure s'ajoutent au volume du corps et de son enveloppe, surélevant d'autant le monticule en surface (DAO S. Rottier).

la colonne d'accès pourrait n'être qu'un espace technique au sens développé par J. Leclerc (LECLERC, 1997 ; ROTTIER, 2004).

Une fois le creusement effectué, la question du comblement se pose. Le choix de condamner l'accès de l'alcôve par des planches a été privilégié, de manière à ce que le volume correspondant de sédiment puisse former le monticule évoqué plus haut, censé recouvrir la tombe. Le comblement est alors effectué en repoussant les tas de sédiments issus de la première étape, laissés à proximité, sans aucune méthode particulière. Il s'avère alors rapidement que les remplissages en alternance peuvent tout simplement être le résultat de la constitution de ces « tas » issus du creusement. En effet, en contexte de gravière, comme c'est le cas à Gurgy, une couche plus ou moins épaisse de limon (ici brun-rouge) recouvre les sables et graviers de la basse terrasse de l'Yonne. Le « tas » issu du creusement est donc d'abord constitué de terre, puis recouvert du gravier et du sable (fig. 5A). Il s'agit donc d'un empilement de cônes de terre, puis de graviers. De plus, ce cône est déjeté vers l'opposé du creusement, tout simplement en raison du geste d'évacuation du sédiment. Au moment du comblement, le cône est étêté, induisant une première couche du remplissage très minérale, sans terre (fig. 5C). La suite du remplissage s'effectue par le mélange de la terre et du gravier. L'essentiel du cône est alors utilisé, mais la fosse est loin d'être remplie (fig. 5D). Il faut alors aller chercher la partie « déjetée » de ce cône pour finir de remplir la fosse et s'apercevoir que le niveau du sol est atteint (fig. 5E) et qu'il ne reste plus aucun volume disponible pour constituer un monticule, alors qu'un cinquième de la fosse (l'alcôve) n'a même pas été comblé !

En comparant la structure du sédiment encaissant et celle du remplissage, l'explication paraît alors relativement simple et logique : les espaces qui se sont créés entre les graviers depuis la mise en place de la terrasse, notamment par les circulations d'eau, occupaient ici en réalité un cinquième du volume de la fosse. Lors de la fouille des structures archéologiques, ces méats peuvent être observés dans la terrasse alluviale, alors que le remplissage des structures est moins aéré (fig. 6).

Conclusion

Cette remarque tout à fait empirique permet de mettre en évidence le fait que l'hypothèse de départ, concernant un relief plus ou moins important au-dessus des tombes après leur mise en place, est complètement erronée dans un sédiment granuleux. Cette constatation est particulièrement intéressante dans le cas du gisement très dense de Gurgy « Les Noisats », notamment pour expliquer les creusements très proches les uns des autres qui échappent aux recoupements. Il faut alors envisager un autre système de marquage des emplacements. En cela, l'apport des analyses taphonomiques, micromorphologiques et sédimentologiques sera essentiel.

Bien au-delà du site néolithique de Gurgy « Les Noisats », c'est l'ensemble des structures archéologiques implantées en contexte de terrasse alluviale qui doit être abordé de manière prudente en terme de volumes déplacés et de marquage. Ceci est particulièrement vrai dans le domaine funéraire. Il est par exemple faux de croire de manière systématique que le volume d'un tumulus est égal au volume du fossé qui l'entoure. De même, une forte densité de sépultures sans recoupement, ou avec des recoupements sélectifs,

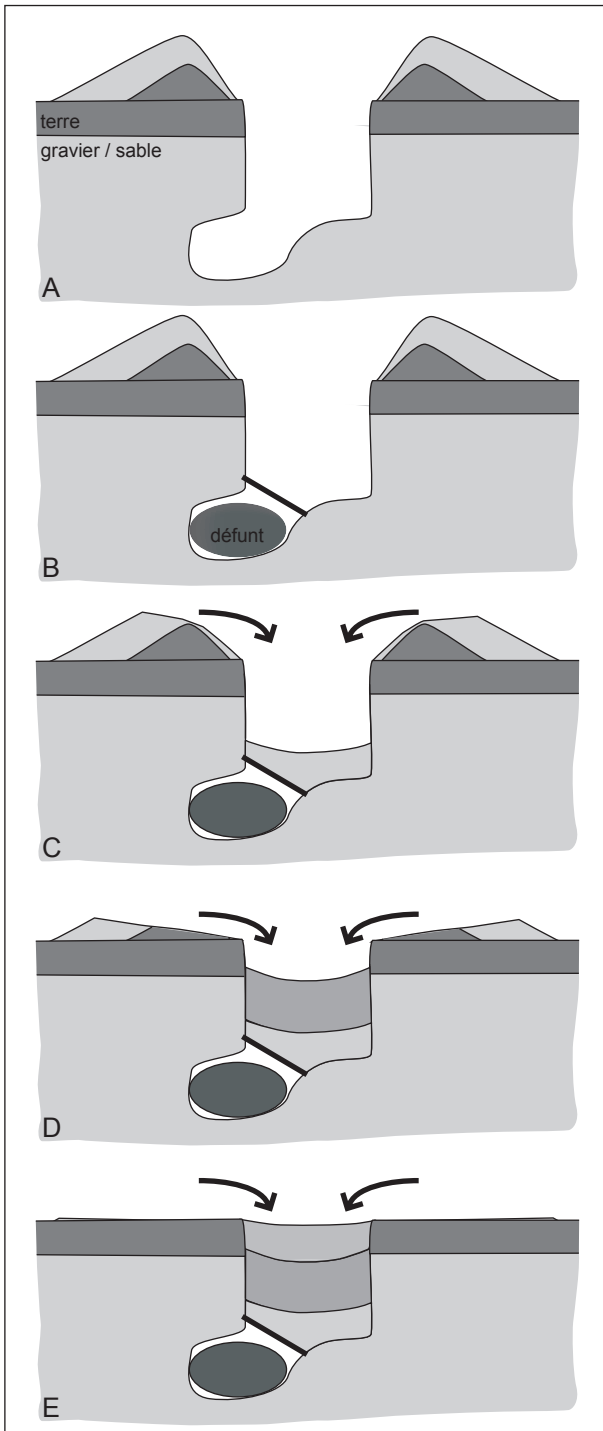


Fig. 5. Schématisation des observations effectuées lors du creusement et du remplissage d'une fosse à alcôve en contexte de gravière ;
A. le « tas » issu du creusement est donc d'abord constitué de terre, puis recouvert du gravier et du sable ; **B.** mise en place du contenu de la sépulture ; **C.** première étape du remplissage, très minérale, sans terre ; **D.** seconde étape du remplissage, mêlant terre et gravier ;
E. La partie « déjetée » du cône permet à peine de remplir la fosse (DAO S. Rottier).

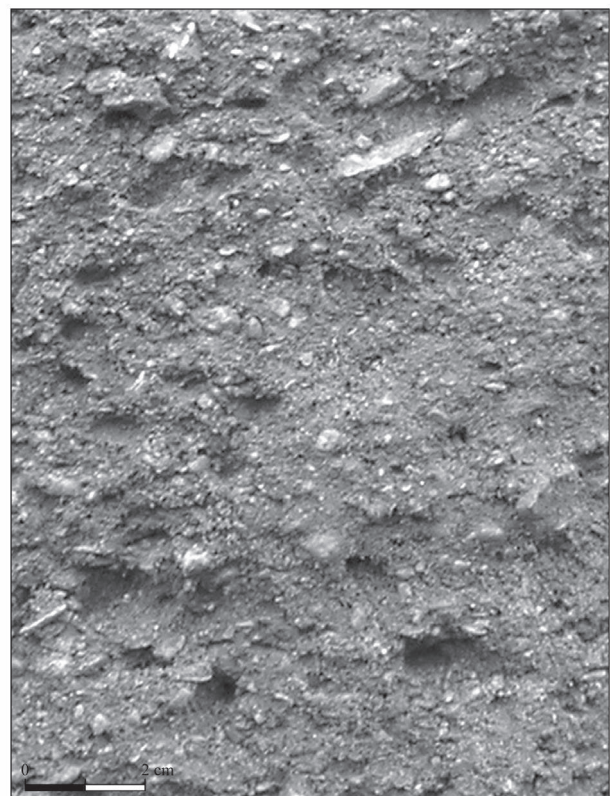


Fig. 6. Gurgy « Les Noisats » (Yonne). En haut, détail du sédiment de la terrasse alluviale, présentant de nombreux méats entre les grains, notamment les graviers. En bas, détail du remplissage d'une sépulture du Néolithique moyen, dans lequel les espaces libres sont beaucoup moins nombreux (clichés S. Rottier).

peut être interprétée comme résultant d'un marquage des emplacements; néanmoins, les observations précédentes ne permettent pas de se contenter d'un marquage par le seul excédent de sédiment. Lorsque des informations suffisantes sur la structure de la tombe permettent d'envisager un tel marquage de surface, il devra être argumenté, notamment en fonction de la nature du substrat dans lequel sont implantées les structures, et non plus énoncé comme une évidence.

Cette note concerne évidemment principalement les contextes équivalents à celui de Gurgy, c'est-à-dire les alluvions grossières et notamment les gravières. Dans des contextes différents, l'expérimentation devra être effectuée pour permettre les comparaisons. Il est certain qu'en milieux argileux ou limoneux les observations seront très différentes.

Bibliographie

- ALLARD P., DUBOULOZ J., HACHEM L., 1997, « Premiers éléments sur cinq tombes rubanées à Berry-au-Bac (Aisne) : principaux apports à l'étude du rituel funéraire danubien occidental », in: JEUNESSE C. dir., *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine, Actes du 22^{ème} colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, 1995*, Strasbourg, p. 31-43 (Suppl. aux *Cahiers de l'APRAA*, 3).
- LECLERC J., 1997, « Analyse spatiale des sites funéraires néolithiques », in: BOCQUET A. éd., *Espaces physiques, espaces sociaux dans l'analyse interne des sites du Néolithique à l'âge du Fer, Actes du colloque 'l'analyse spatiale des sites du Néolithique à l'âge du Fer', 119^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Amiens, 1994*, Paris, éd. du CTHS, p. 397-405.
- ROTTIER S., 2004, « Des pratiques funéraires originales de la phase initiale du Bronze final à Barbey 'Les Cent Arpents' (Seine-et-Marne) », in: MORDANT C., DEPIERRE G. dir., *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France, Actes de la table ronde de Sens, 10-12 juin 1998*, Paris, éd. du CTHS, p. 459-474 (*Documents préhistoriques*, 19).
- ROTTIER S., MORDANT C., CHAMBON P., THEVENET C., 2005, « Découverte de plus d'une centaine de sépultures du Néolithique moyen à Gurgy, 'Les Noisats' (Yonne) », *Bull. Soc. Préhist. Franç.*, p. 641-645.